

REBAB COMPANY S.A LIMITED

Société Anonyme au Capital de DH 17.645.600

Siège Social : Casablanca – 284, Bd Zerktouni

R.C : 6 887

Le Conseil d'Administration de la Société REBAB Company S.A. Limited s'est réuni le 25 mars 2013.

Au cours de cette réunion, le Conseil a arrêté les comptes de l'exercice 2012 et a décidé de les soumettre à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. Ces comptes se présentent comme suit :

<i>en milliers de dhs</i>	2012	2011
Résultat courant	-3 089	1 290
Résultat non courant	6 689	3 085
Résultat net	3 595	4 365

Le résultat courant de 2012 s'est établi à -3.089 KDH contre 1.290 KDH en 2011. Cette baisse est principalement due à la provision pour dépréciation des titres de participation de la Société des Fonderies de Plomb Zellidja (SFPZ) suite aux résultats réalisés.

Le résultat non courant correspond à une plus value réalisée sur la valorisation des titres du portefeuille.

Le résultat net s'est établi ainsi à 3,6 MDH contre 4,3 MDH en 2011.

Participations

La Société des Fonderies de Plomb de Zellidja demeure confrontée à une conjoncture très difficile liée notamment à la rareté de la matière première. En effet, le traitement de matières complexes (plomb argentifère) et l'évolution des cours des métaux ont impacté les capacités financières de la société. De plus, la société a été confrontée à l'interdiction d'importation de certaines matières secondaires de plomb ce qui a lourdement pénalisé son activité engendrant ainsi des résultats déficitaires. Le résultat net de l'année 2012 s'est établi à - 108.8 MDH soit pratiquement au même niveau que celui réalisé à fin juin 2012 et ce grâce aux efforts déployés pour maîtriser les charges et optimiser la vente des stocks des différents produits.

SFPZ poursuit ses efforts de prospection auprès des autorités et dans l'attente d'une sécurisation totale de son approvisionnement, la société a décidé de suspendre provisoirement son activité pour mieux maîtriser ses charges.

Dividendes

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire l'affectation du résultat net de l'exercice en report à nouveau. Ainsi, il ne sera pas procédé à la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2012.